Le CPAS de La Louvière recrute, à titre contractuel,

Une animatrice ou un animateur (H/F/X) pour sa Résidence « Laetare »

1. Qui sommes-nous ?

Située au cœur de la Province de Hainaut à 30 minutes de Bruxelles, Mons et Charleroi, la Ville de La Louvière, en ce compris le CPAS de son ressort, est le premier employeur public de la région du Centre avec un personnel de +- 1500 agents.

La Résidence « **Laetare** » propose de l'hébergement pour personnes âgées valides et non valides avec 165 lits, dont 88 prévus pour les personnes "MRS", ainsi qu'un service d'accueil en Centre d'Accueil de Jour. En outre, notre Centre propose des **Résidences-services** (20 logements particuliers et adaptés aux personnes âgées) gérées par la Résidence.

2. La mission

Nous sommes à la recherche d'une animatrice ou d'un animateur motivée - motivé à relever de nouveaux défis.

L'animatrice ou l'animateur développe un programme d'activités de loisirs (ateliers mémoire, bricolage, excursions, jeux de société, relaxation, ...).
Elle ou il diffuse l'information des activités organisées.
Elle ou il favorise les rencontres institutionnelles et intergénérationnelles.
Elle ou il oriente son action vers le bien-être du résident en prenant en compte sa personnalité et son histoire de vie.
Elle ou il exercera ses fonctions dans une logique de "bientraitance" envers les résidents.

Sous l'Autorité du directeur de la Résidence, elle ou il sera chargé•e des missions suivantes :

- Discute dans des groupes de travail multidisciplinaires (ex. médecins, chefs de service, direction) de l'organisation, entre autres, d'activités de groupe psychosociales, socioculturelles et artistiques (ex. visites de musées, voyages, ateliers de bricolage) qui satisfont aux besoins (aussi bien thérapeutiques que de détente) des patients/résidents;
- Renseigne les patients/résidents sur les activités et les motive à y participer;
- Discute de l'organisation logistique des activités avec des organisations externes (ex.le secteur horeca, les musées) et des services internes (ex. les services de soins et d'hôtellerie) et prend des arrangements avec eux;
- Coordonne les activités de groupe selon les directives du groupe de travail multidisciplinaire et/ou du supérieur et participe à l'exécution des tâches (ex. préparer les patients/résidents, préparer et ranger une salle);
- Organise, suivant les thérapies prescrites, des activités physiques et intellectuelles individuelles (ex. se promener ou faire des courses avec les patients/résidents) pour augmenter leur confiance en eux;
- S'entretient avec les patients/résidents et leur famille et maintient des contacts avec eux pour échanger des informations et pour obtenir des arrangements pour la participation à des activités de groupe et individuelles;
- Écoute activement les patients/résidents et les soutient dans des situations de crise (ex. lors d'une crise d'angoisse);
- Remplit le dossier individuel et en fait le suivi;
- Participe à la concertation de travail de l'équipe d'animation où l'état des patients/résidents ainsi que les plannings et les budgets pour l'organisation des activités de groupe sont discutés;
- Participe à des comités de conseil (ex. comité des résidents, comité des menus) pour faire des suggestions destinées à améliorer l'ambiance générale;
- S'occupe des décorations de saison (ex. Noël, Pâques) pour créer une ambiance agréable dans l'institution;
- Participe à la rédaction du journal interne et le distribue;
- Rend visite aux patients/résidents lors d'une prise en charge temporaire dans une autre institution;

3. Les diplômes et compétences requises

A. Diplôme

1. Vous êtes titulaire d'un diplôme ou certificat délivré par un établissement d'enseignement secondaire supérieure ou être porteur d'un titre déclaré équivalent, à orientation techniques d'animation ou éducatives
2. ou bien être titulaire d'un diplôme ou certificat délivré par un établissement d'enseignement secondaire supérieure ou être porteur d'un titre déclaré équivalent et faire valoir une expérience concluante dans le domaine de la formation.
3. Être titulaire d'un permis de conduire B et être en possession d'un véhicule permettant d'effectuer les déplacements professionnels.

B. Compétences

L'animatrice ou l'animateur

- Possède les compétences et aptitudes sociales et d'écoute nécessaires pour pouvoir évaluer les besoins de détente des résidents et pour stimuler leur développement;
- Possède des connaissances en techniques d'animation;
- Possède une connaissance de base des diverses pathologies pour pouvoir intervenir dans les situations de crise;
- Possède des aptitudes administratives;
- Possède les aptitudes sociales pour accompagner l'exécution des activités d'animation;
- Possède des aptitudes en planification et en organisation
- Faire preuve de rigueur dans le travail

4. Notre offre

Nous vous offrons un contrat à durée indéterminée à temps plein (38h) ainsi que de nombreux avantages :

- Une rémunération mensuelle minimum brute indexée basée sur l'échelle barémique IFIC 12 (code IFIC 4278) de 2.848,66 € (0 année d'ancienneté) à 4.023,03 € (35ans d'ancienneté) pour un 38h.
- Un équilibre entre vie privée et professionnelle
- Un minimum 30 jours de congés par an
- La prise en compte de votre ancienneté antérieure au sein d'un service :
  - public : l'entièreté
  - privé : maximum 10 ans – considérée comme utile à l'exercice de la fonction
- Des chèques repas d'une valeur faciale de 6 euros
- Des possibilités d'évolution de carrière et de formations
- Un environnement de travail moderne, agréable, facile d'accès et avec parking aisé.
- Un remboursement à 100% des frais de déplacement en transports en commun (du domicile au lieu de travail)
- Un remboursement des kms parcourus en vélo (selon certaines modalités)
- Divers avantages via le service social collectif
- Un employeur soucieux de l'environnement (tri des déchets, éco-team, éco-responsable…)
- Un emploi au sein d'une institution publique dont les valeurs sont : la communication, le respect, le service aux usagers, le professionnalisme, la collaboration

5. Comment postuler ?

Faites-nous parvenir, **pour le 22/02/2024 au plus tard**, une lettre de motivation, un curriculum vitae, une copie de votre diplôme et extrait de casier judiciaire par courriel à l'adresse : emploi@lalouviere.be en l'intitulant :« Candidature pour le poste **d'animatrice ou d'animateur.**».

6. Le Processus de recrutement

- Pour être admis(e) à postuler à l'emploi d'animatrice ou d'animateur, le (la) candidat(e) doit :

1. Être belge ou citoyen(ne) de l'Union européenne ou ressortissant(e) d'un pays membre de l'Espace économique européen.
2. Être titulaire d'un diplôme ou certificat délivré par un établissement d'enseignement secondaire supérieure ou être porteur d'un titre déclaré équivalent, à orientation techniques d'animation ou éducatives ou bien
   Être titulaire d'un diplôme ou certificat délivré par un établissement d'enseignement secondaire supérieure ou être porteur d'un titre déclaré équivalent et faire valoir une expérience concluante dans le domaine de la formation.
3. Satisfaire à un examen de recrutement comportant dans l'ordre :

Épreuves écrites :

1. Épreuve de connaissances générales (questions à choix multiples)	100 points
2. Synthèse et commentaire critique d'un texte portant sur un sujet d'ordre général, communal ou d'actualité (orthographe cotée)	100 points

Épreuve orale :

Entretien à bâtons rompus destiné principalement à apprécier la maturité des candidats, leur présentation ainsi que la manière dont ils exposent leurs idées personnelles.	200 points

4. Être titulaire d'un permis de conduire B et être en possession d'un véhicule permettant d'effectuer les déplacements professionnels.

Planning des épreuves : écrit et oral en mars 2024.
Le CPAS de La Louvière se réserve le droit de modifier le calendrier des épreuves.

Remarques :

1. Pour le titulaire d'un diplôme ou certificat d'études délivré par un pays étranger, présenter à la date limite fixée pour le dépôt des candidatures, une attestation délivrée par la Commission d'équivalence justifiant l'équivalence dudit diplôme ou certificat d'études au titre belge requis pour l'emploi à conférer.

2. L'épreuve écrite est éliminatoire : seuls les candidats ayant obtenu au moins 50% à l'épreuve écrite seront invités à participer à l'épreuve orale. Pour être déclarés lauréats de l'examen, les candidats doivent obtenir au moins 50% des points à chaque épreuve et au moins 60% des points pour l'ensemble des épreuves.

3. Un extrait du casier judiciaire conformément aux dispositions arrêtées par le code réglementaire wallon de l'action sociale et de la santé (modèle 1) pourrait vous être réclamé au cours de la période de recrutement.

4. Cet appel est ouvert à toute personne porteuse d'un handicap, trouble ou maladie nécessitant une adaptation de la procédure. Dans ce cas, il est obligatoire de prendre contact avec la cellule recrutement du département des ressources humaines par mail (emploi@lalouviere.be) ou par téléphone (064/77 39.01) au plus tard à la clôture du présent appel, afin de mettre en place des adaptations nécessaires dans la mesure des possibilités de l'administration. Sur demande, les possibilités d'adaptation seront communiquées.

5. Nous rencontrons parfois des problèmes avec l'envoi et la réception de mails des boites « Hotmail, outlook.... ». Merci de vérifier vos courriers indésirables ou de nous contacter pour une vérification.

Une convocation reprenant toutes les informations utiles sera adressée aux candidats qui répondent, à la clôture de l'appel, aux conditions requises.

7. Contact

Des renseignements complémentaires sur la fonction peuvent être obtenus auprès de Madame Laurence TOMBAL, Directrice de la Résidence Laetare, par téléphone au 064/88 53 00 ou par mail à l'adresse suivante ltombal@lalouviere.be